

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 220

Dimanche 7 Août 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1^{er} & 16 DE CHAQUE MOIS

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

5 cent le N°

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 4, Rue Stella
Adresse télégraphique: RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 45-39

5 cent le N°

ABONNEMENTS : Lyon et départements limitrophes... 10 fr. 12 fr. 14 fr. 16 fr. 18 fr. 20 fr. 22 fr. 24 fr. 26 fr. 28 fr. 30 fr. Autres départements... 12 fr. 14 fr. 16 fr. 18 fr. 20 fr. 22 fr. 24 fr. 26 fr. 28 fr. 30 fr. Étranger (Union postale)... 14 fr. 16 fr. 18 fr. 20 fr. 22 fr. 24 fr. 26 fr. 28 fr. 30 fr.

Elections Départementales

Du 7 Août

SCRUTIN DE BALLOTAGE

CONSEIL GÉNÉRAL

Cinquième arrondissement (6^e canton)
Union des comités républicains libéraux et progressistes

PAUL DUQUAIRE
Avocat à la cour d'appel

Canton de Vaugneray
DUMORTIER
Maire de Poilley, conseiller d'arrondissement

Canton du Bois-d'Oingt
GOUJON
Conseiller sortant

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Premier arrondissement (3^e canton)
Fédération républicaine

TH. BESSIÈRES
Employé de commerce

A NOS CORRESPONDANTS

AVIS IMPORTANT

Pour le résultat des élections, TÉLÉPHONE, à partir de 7 h. du soir 10.05.

Télégraphe : RAPPEL, 71, rue Voltaire.

FAITS DU JOUR

Les démêlés du Vatican avec les évêques de Dijon et de Laval suivent leur cours. Mgr Le Nordez a comparu une première fois devant le saint-Office.

Une agence officielle annonce que le général de Négrier sera frappé d'une peine disciplinaire, à raison de son attitude récente. La même agence annonce que le général Desbrière pourrait bien être frappé également.

Les garçons de café de Toulouse sont en grève. Quelques manifestations se sont produites. Les cafés sont gardés militairement.

Un terrible incendie a détruit les ateliers de la Compagnie transatlantique, à Saint-Nazaire.

Une dépêche de Moukden annonce que les Japonais ont été battus à Han-chou-Tchan. Leurs pertes seraient importantes.

CARNET DU DIMANCHE

On sait enfin, à ne pas en douter, que le gouvernement français a mis tout en œuvre pour empêcher le conflit avec le Vatican. La publication des documents se rapportant aux affaires des évêques de Laval et de Dijon par l'Univers ne laisse plus de doute sur ce sujet et éclaire d'un triste jour la probité politique de M. Combes et de son entourage.

Pour qui veut juger impartialement les partis en cause, il est certain que le Vatican a fait preuve en toute cette affaire de plus de droiture, de plus de franchise que notre ministère. Il n'est même pas jusqu'à l'accusation que le Pape aurait faite à l'égard de la lettre du Concordat qui ne tombe en présence de ces nouveaux documents.

En effet, par une lettre du 10 juin 1904, le cardinal Merry del Val mettait le chargé d'affaires de France au courant des négociations et des incidents. Le nonce avait M. Delcassé des instructions qu'il avait reçues et lui laissait copie de ces instructions dans lesquelles il était spécifié que Mgr Geay avait offert sa démission en 1900 et que Pie X pressa pour mettre fin au trouble des consciences.

Cette lettre, excessivement importante, démontrait deux choses : la première, que Pie X suivait, à l'égard de M. Combes, la ligne de conduite de son père, et que, par conséquent, il ne s'agit pas de circonvolutions, de détours, de fausses manœuvres, de fausses promesses, comme Pie X, par l'intermédiaire de M. Delcassé, avait mis le gouvernement français au courant du gouvernement à l'égard de M. Combes, et que, par conséquent, il n'y avait pas d'intervention, aucunement de violation de l'indépendance, et de violation de l'indépendance, et de violation de l'indépendance.

Or, cette lettre n'a pas été publiée à Paris. Pourquoi ? Serait-ce parce que sa publication aurait mis à jour les misérables mensonges auxquels on a recourus pour nous brouiller irrémédiablement avec le saint-siège ? Serait-ce pour laisser à la main un papier public que le Vatican a manqué de doigt et pour accablé un pape inhabile, sans connaissance de son respect des usages diplomatiques ?

La publication de l'Univers réduit à néant ces espoirs machiavéliques et montre toute la fourberie des agitateurs anticléricaux.

Que le Pape intervienne lorsque la pureté de mœurs à laquelle sont astreints les ecclésiastiques est publiquement violée ou lorsque le dogme est faussé, c'est son affaire. Nul ne saurait trouver à redire, comme nul ne saurait trouver à redire que le grand rabbin maintienne les traditions d'Israël parmi ses ouailles. Il faut être un gouvernement anticlérical pour émettre des prétentions aussi exorbitantes et faire ainsi du cléricalisme à jet continu.

Nous autres, simples laïques, qui demandons seulement la paix et la liberté, nous nous désintéressons de ces querelles théologico-politiques, qui ne nous amusent pas du tout, si les anticléricaux de profession ne nous y ramenaient constamment avec une insistance de mauvais goût et qui prouve que leur esprit n'est pas aussi libéré qu'ils veulent le dire des préoccupations religieuses.

Nous savons fort bien qu'un évêque est un homme comme un autre ; que la mitre et les habits violets ne glacent pas son cœur contre les humaines tendresses et que sa chair n'est pas à ce point anéantie qu'elle n'éprouve des défaillances coupables en présence de celle qui fit choir Adam.

L'évêché de Laval, pour si pieux et si discret qu'il soit, n'est pas le paradis terrestre — où cependant l'on peut tomber — et si son titulaire ajoute quelques documents aux lettres amoureuses, cela regarde sa conscience et son supérieur hiérarchique, c'est-à-dire le pape. La moralité épiscopale est donc insoutenable ; le jour viendra sans doute où les dogmes devront être stampillés par lui, après avoir été discutés par les deux Chambres réunies en concile.

Ce sont là choses tellement ridicules, que M. Clémenceau lui-même ne peut s'empêcher de pouffer de rire.

M. Combes a été élu conseiller général de Pons. Heureuse petite ville qui a connu « le petit père » lorsqu'il était médecin de campagne et bonapartiste déterminé, et qui le possède encore aujourd'hui que les caprices de la Fortune en ont fait le maître momentané de la France !

Il paraît, cependant, que la Renommée ne va pas sans quelques mélanges et que, même à Pons, il est des gens qui ne prêtent pas tout le respect au Conseil et sa politique. M. Combes en est tout mari et il s'en est expliqué.

« Comment, a-t-il dit en substance, on me traite de sectaire, moi qui donne des subventions à vos églises ? On dit que je suis un ennemi de la religion. Quel odieux mensonge ! J'en suis seulement pour la suprématie du pouvoir laïque, voilà tout. Quant aux républicains antiministériels, ce sont des imbéciles de ne pas vouloir s'asseoir autour de la table du banquet. En résumé, chers électeurs, comptez sur votre « petit père » ; il pensera à vous tant qu'il tiendra la queue de la poêle. »

Et M. Combes pense, en effet, à « ses électeurs ». Il vient de leur faire allouer, je ne sais plus sous quel prétexte, une somme importante prélevée sur les fonds du pari mutuel, c'est-à-dire sur l'argent des pauvres. Il est comode d'être généreux avec l'argent des autres ! C'est d'ailleurs le procédé qu'emploie M. Vallé, ministre de la justice de la République et conseiller général du duc d'Orléans, qui, pour être élu à la majorité naute de 112 voix, a promis cloches et clochers à ses électeurs cléricaux. Pour un peu, M. Vallé aurait fait le serment d'aller en pèlerinage à la basilique de Lourdes que M. Combes a oublié de fermer.

Combien de victoires du Bloc s'achètent par des moyens aussi honteux ! Je connais des députés qui votent toutes les lois anticléricales, qui font partie d'une respectable Loge des Eclairés et qui, dans leurs circonscriptions, rendent visite aux curés, mangent à leur table, offrent des banquets aux églises, tiennent des cloches sur les fonts baptismaux et se conduisent en parfaits catholiques. Les curés votent pour ces farceurs, contre les candidats indépendants qui oublient de leur rendre visite.

Ainsi va le monde... et le Bloc.

Cemille BIJOU.

NOTES POLITIQUES

TORRENTS DE SANG

Les terribles nouvelles reçues du théâtre de la guerre font frémir les vrais amis de l'humanité. On reste confondu au récit de ces formidables hécatombes qui couvrent de sang la Mandchourie tout entière. Autour de Port-Arthur les cadavres s'entassent en monticules énormes. Partout la lutte est effroyable. Ceux qui ont été épargnés par les obus et par les balles sont frappés par le typhus ou le choléra. La mort fauche à travers un million d'hommes et couche à terre, chaque jour, des milliers de soldats vivants et saignants.

Le duel est sans merci. Il faut convenir que Japonais et Russes rivalisent d'ardeur et de courage. Les premiers se précipitent dans la fournaise avec une opiniâtreté admirable. Les seconds brivent la mitraille avec un héroïsme splendide. Sous la pluie de fer et de plomb, les drapeaux ennemis s'entre-croisent rouges et blancs, les corps s'étreignent et tombent d'épouvantables amas de chair saignante. C'est monstrueux !

Ah ! l'épouvantable chose que la guerre ! Ceux qui, en Asie, sont cause de ce qui se passe ont assumé devant l'histoire une bien lourde responsabilité. Pour l'instant, ils méritent d'être mis au ban des nations. Ce sont les Japonais qui ont pris l'initiative des hostilités ; ce sont eux qui ont attaqué par surprise ; ce sont eux qui ont engagé ces batailles épiques sans précédent dans les annales militaires et qui transforment tout un coin de l'Asie en véritable charnier.

La rage des Nippons fait un troublant contraste avec la douceur et la résignation des Russes. — Messieurs les pacifistes, les humanitaristes, vous qui fulminez sans cesse contre les armées, qui réclamez à cor et à cri la paix entre les peuples, vous perdez en ce moment une magnifique occasion d'intervenir et de cloquer au pilori les auteurs de cette guerre abominable ; les généraux au mikado d'abord, qui veulent mettre la main sur la Chine ; les diplomates du roi d'Espagne ensuite, qui n'ont pas combattu la Russie, mais qui soutenaient ses assassinats.

Félicitez donc les provocateurs, les agresseurs, les barbares jaunes qui outragent la civilisation et qui désolent l'humanité ! Montrez donc que vous n'êtes pas de faux apôtres et de grotesques ou d'hypocrites entrepreneurs de pacification universelle ! C'est le moment de vous montrer : vous cachez plus.

Quant à nous, profitons des leçons que reçoit la Russie. Souvenons-nous que nos amis ont été surpris et qu'ils sont momentanément battus. Ayons toujours devant les yeux le spectacle des atrocités et des horreurs des champs de bataille de Mandchourie, et préparons énergiquement à la guerre — pour conserver efficacement la paix.

E. M.

INFORMATIONS

UN JUGEMENT ANGLAIS

Paris, 6 août.

Le 30 août 1898, huit mois avant l'alerte de Fachoda et à l'occasion de menaces de guerre dirigées par l'Angleterre contre la France, notre chargé d'affaires à Londres adressait à M. Delcassé la dépêche suivante :

« Je dois vous signaler un sentiment qui se développe dans les milieux militaires et qui consiste à considérer la France comme la nation avec laquelle la Grande-Bretagne aurait le plus de chances de mener à bien un conflit armé. »

La Russie et l'Allemagne sont affaiblies à tel point, tandis que la France, dont on reconstruit sans difficulté la puissance dans une guerre terrestre, passe ici pour absolument hors d'état non seulement de se mesurer sur mer avec les flottes du Royaume-Uni, mais encore de défendre ses colonies et même le littoral métropolitain contre les attaques des cuirassés britanniques.

« Où en sommes-nous aujourd'hui ? Demandez cela à M. Pelletan. »

UNE RUE EMILE-ZOLA A PARIS

Paris, 6 août.

« Voulez-vous donner à une rue de Paris le nom d'Emile Zola ? »

M. de Pressensac demande en ces termes au président du conseil municipal :

« Paris montrant ainsi que, fidèle à ses traditions, il entendra toujours garder et glorifier la mémoire de ceux qui, ayant donné sans réserve leurs forces et leur vie à la cause du progrès, de la justice et de la raison, ont lutté et souffert pour assurer, avec le maintien des libertés déjà conquises et l'application de la Courte de la France moderne, la conquête de libertés nouvelles et d'un plus haut idéal de la République et de l'humanité. »

« Ouf ! Monsieur de Pressensac, par une chaleur pareille, ce ne sont pas des phrases à faire... »

UN MAGISTRAT RÉVOQUÉ

Evreux, 6 août.

Par décret du garde des sceaux, M. Fourcade, procureur de la République à Evreux, est révoqué.

La révocation de M. Fourcade a pour cause l'application à Evreux de la loi supprimant l'enseignement congréganiste autorisés. Ce magistrat se serait opposé à la nomination d'un liquidateur pour une congrégation d'Evreux.

M. JUDET ET LE « PETIT JOURNAL »

Paris, 6 août.

L'Humanité ayant été la première à annoncer que M. Judet était sur le point de quitter le Petit Journal, M. Judet vient d'envoyer à M. Jaurès la lettre suivante :

Monsieur le directeur,

J'apprends par l'Humanité des nouvelles que j'ignorais : « Que M. Prévot, sénateur, est le maître absolu du Petit Journal ; » et que je suis exclu par lui de la maison où je collabore comme chef du service politique depuis vingt ans.

La satisfaction que semble vous causer cette information ultra-ministérielle, dont je vous laisse l'entière responsabilité, m'invalie à vous rappeler les faits antérieurs qui remontent à 1897, depuis le début de l'affaire Dreyfus. A l'époque, ils indignèrent à ce point M. Mariani, directeur du Petit Journal, qu'il m'adressa la dépêche suivante, insérée dans notre numéro du 17 février 1897 :

« Beauvais-sur-Mer, 16 février.

« Mon cher Judet, je vous adresse mes sincères félicitations pour les articles que vous inspirez votre patriotisme et que j'approuve. Je vous renouvelle l'assurance de mes sentiments les plus affectueux. — MARIONI. »

Pour moi, comme je suis resté et je reste, au Petit Journal, né de la politique que nous avons défendue, il est naturel que M. Mariani et moi, dans l'intérêt de la France.

« Veuillez agréer, Monsieur le directeur, mes sentiments distingués et mes remerciements pour la publication de cette lettre dans votre plus prochain numéro et à la même place que l'information qui me concerne. — E. JUDET. »

LES NÉGOCIATIONS FRANCO-ESPAGNOLES

Saint-Sébastien, 6 août.

Une commission formée de quatorze des personnalités les plus influentes de Saragosse est arrivée pour conférer avec M. Maura au sujet du chemin de fer de Canfranc.

Dans une entrevue qui a eu lieu hier soir, le président du conseil leur a donné l'assurance que la question serait résolue favorablement aux intérêts de l'Aragon et que les divers projets transpyrénéens se complèteraient, quant à l'Espagne, des droits abondamment garantis.

Parlant du Maroc, les membres de la presse, M. Maura a déclaré que les négocia-

tions ont été menées jusqu'à ce jour avec une prudente habileté par M. Léo et Castillo et que leur résultat constituerait un véritable succès pour ce diplomate.

Le Chambardement de l'Armée

LE POURVOI DU GÉNÉRAL ANDRÉ. — INTERVIEW DE M^{rs} COULON

Paris, 6 août.

On a annoncé hier, d'après une information publiée par la Petite République, que le ministre de la guerre avait déféré à la cour de cassation l'ordonnance du gouverneur militaire de Paris mettant en liberté les quatre officiers incarcérés à la prison du Cherche-Midi.

Faut-il croire que le ministre de la guerre a pu céder à la pression exercée sur lui par les journaux ministériels au service des intérêts du condamné Reunès ? Faut-il croire qu'il a pu, contre toute humanité et toute justice, se mettre en conflit avec le gouverneur de Paris par ce qui n'est que l'intervention aussi extravagante qu'illicite ? On ne peut rien savoir du côté du parquet militaire. Le capitaine Cassel est en congé, ainsi que les avocats des officiers, mais M. Coulon, dont l'intervention auprès du président de la République a été si décisive, est encore à Paris.

Interrogé, il nous a dit avoir cherché vainement ce qui pourrait y avoir de vraisemblable dans cette extraordinaire information. La décision touchant les officiers est acquise et il est impossible de les remettre sous les verrous.

La décision prise par le gouverneur de Paris chef de la justice militaire, a ajouté M. Coulon est parfaitement légale, car, si le code militaire n'a pas prévu pour l'autoriser la mise en liberté provisoire, il ne l'a pas prévue davantage pour la détention des prisonniers de guerre. C'est un retard sur les idées modernes et qui demande à être révisé. Ce sont précisément les défenseurs de Dreyfus qui ont créé le plus fort contre ce qu'ils accusent des vestiges d'un passé qui ne peut être maintenu contre l'humanité d'un chef militaire qui les a battus ! Est-ce logique ?

La liberté provisoire, d'après le code de justice militaire, n'est pas de droit, mais sa concession ne peut être refusée, si l'Etat n'a pas de motifs sérieux pour s'y opposer. Son intervention est donc retardée, car le gouvernement, chef du parquet militaire, la compris et c'est ainsi qu'il devra le comprendre dans l'avenir, chaque fois que les circonstances s'y présenteront.

« Les officiers ont été maintenus au silence de la loi militaire de peur qu'ils ne soient sincères amis de la liberté individuelle. La liberté provisoire, même devant la justice civile, est l'exception. Nous ne voyons qu'elle soit la règle. Est-ce pour en garantir les effets ? Les officiers ont été maintenus d'une mesure gracieuse. Cette mesure n'aurait irrité le ministre de la guerre, qui aurait formé un pourvoi en cassation. Qu'est-ce que cela signifie ? En quoi le ministre de la guerre a-t-il quelque chose à voir dans cette affaire ? Il est impossible qu'il n'y ait que dans l'intérêt de la loi qu'un pourvoi peut être introduit de la sorte. »

« Mais que la loi a été violée parce qu'il a été pris une mesure gracieuse qu'elle n'aurait pu l'être, le ministre de la guerre a-t-il le pouvoir d'introduire un pourvoi ? Il ne devrait pas passer par la garde des sceaux ? »

Enfin, le pourvoi en cassation est un recours qui n'appartient qu'aux prévenus amenés devant la justice militaire et qui ne sont pas militaires. Les militaires ne peuvent introduire un recours devant le conseil de révision.

Juridiquement, cette information est donc inexplicable. Elle heurte toute logique et l'on doit, jusqu'à plus ample informé, la tenir pour fantaisiste.

La fantaisie, dans les actes de M. le ministre de la guerre, n'exclut pas la certitude. Un esprit juridique comme celui de M. Coulon, peut émettre de la singularité d'une pareille intervention et son libéralisme qui s'en indigne, se refuse à croire, mais son inconscience même lui donne un certain crédit. Nous attendons pour démentir cette information, qui montre en quelle haine sont tenus certains officiers, que M. le général André l'ait démentie lui-même.

D'autre part, le Gaulois rappelle que le président de la République n'a pas été étranger à la mesure prise en faveur du colonel Rollin et des capitaines Dautriche, François et Mareschal. Si les portes du Cherche-Midi sont sans enfilade ouvertes devant les quatre officiers, c'est grâce à l'intervention personnelle de M. Loubet et après l'envoi de la lettre de M. Coulon, président de la Ligue pour la défense de la liberté individuelle.

« Donc, le général Desbrière, d'accord avec le chef de l'Etat, a cru devoir, en sa qualité de chef de la justice militaire, prendre une décision qui lui était commandée à la fois par l'équité la plus élémentaire et le respect de la liberté individuelle. »

Et le Gaulois ajoute :

« Le ministre de la guerre n'a pas été de cet avis et il a profité lui-même de l'absence de M. Loubet pour satisfaire sa rancune contre le général Desbrière et commettre en même temps une injustice à l'égard de ses officiers. »

« C'est le conflit soulevé par le général André ne se limite pas seulement au gouverneur militaire de Paris. Il touche personnellement le président de la République. »

LE CAS DES GÉNÉRAUX DE NÉGRIER ET DESSIRIER

Paris, 6 août.

L'Information publie les renseignements suivants dont nous lui laissons la responsabilité :

« Contrairement à ce qui a été annoncé, la mise en disponibilité du général Margu n'a aucun rapport avec l'affaire de Négrier. C'est sur sa demande et pour des raisons de santé que cet officier général a été mis en disponibilité. »

« Et ce qui a trait au général de Négrier, nous pouvons ajouter que le ministre de la guerre n'a pas envoyé l'ordre de rentrer en France au membre du conseil supérieur de la guerre, actuellement en Espagne. Cette affaire et celle relative à la mise en liberté provisoire, sur l'ordonnance du général Desbrière, des officiers qui étaient détenus au Cherche-Midi, feront l'objet d'une déclaration au ministre de la guerre au prochain conseil des ministres. »

« Nous pouvons annoncer dès à présent que le général de Négrier sera frappé d'une punition disciplinaire. Quant au général Desbrière, il se pourrait que des mesures disciplinaires fussent prises à son égard, au cas où la cour suprême annulerait son ordonnance. Au cas contraire, il serait possible que le gouverneur de Paris, se jugeant blessé dans son amour-propre et estimant n'avoir plus la confiance de son chef hiérarchique, jugé nécessaire de demander sa mise en disponibilité. »

« De son côté, le Journal des Débats, désireux de connaître les motifs qui ont pu amener le général André à déléter à la

cour de cassation l'ordonnance du gouverneur militaire de Paris mettant en liberté provisoire l'officier d'administration Durich et les trois officiers incarcérés avec lui, a envoyé un de ses rédacteurs chez une personne que sa situation met à même d'être bien renseignée et qui lui a fait les déclarations suivantes :

« La question n'a qu'une importance purement doctrinale. Quel que soit l'arrêt rendu par la cour de cassation, la décision du général Desbrière reste un fait acquis et la situation des officiers ne saurait être modifiée. Avant d'être rendu un avis contraire à cette mise en liberté, le capitaine rapporteur aurait fait observer au gouverneur de Paris que l'enquête était loin d'être terminée et que, pour la mener assez rapidement, il avait besoin d'avoir les incarcérés à sa disposition. »

« Le général André qui était absent de Paris lorsque l'ordonnance du général Desbrière a été rendue, a jugé, après avoir pris connaissance du rapport du capitaine Cassel et du lieutenant-colonel Radier, que le gouvernement de Paris n'aurait pas le droit de ne tenant pas compte de l'avis implicitement contenu dans la remarque du capitaine rapporteur et, dans l'intérêt de la loi, il a pris la décision que l'on sait. L'arrêt de la cour de cassation nous dira si c'est un raison. »

« Ajoutons qu'à la cour de cassation, on ne compte pas recevoir le pourvoi du général André avant les vacances judiciaires, ce pourvoi devant être transmis par le ministre de la justice. Le capitaine Cassel vient de prendre un congé. Avant de partir, il a entendu jeudi le capitaine Mareschal. »

SAINT-ETIENNE DOLET

Paris, 6 août.

On sait que la Libre-Pensée, qui ne se pique pas de logique, à ses saints, comme l'Eglise catholique.

C'est aujourd'hui la fête du plus célèbre d'entre-eux, Saint Etienne Dolet, martyrisé au XVI^e siècle pour des motifs que la morale réprouve.

« Donc, aujourd'hui les « libres-penseurs » de Paris, sont conviés à célébrer avec nous la fête de Saint Etienne Dolet. C'est l'action qui nous apparaît la plus nouvelle. Il paraît que la manifestation sera grandiose. Nous étions 50.000 l'année passée, nous serons 100.000 cette année. »

« Combien seront-ils l'année prochaine, et dans dix ans si la progression continue, et cela pour créer à la Cité Idéale, sans Dieu, sans maîtres, sans pontifes d'aujourd'hui, sans Calote. L'Action n'ajoute pas sans imbeciles ; elle a trop peur de désobéir ses amis. »

« Les citoyens sont non seulement admirables, mais spécialement invitées. »

Vive l'émanicipation féminine par Etienne Dolet.

« Pourquoi cette manifestation de la Libre-Pensée ? Le motif en est pressant ; l'Action le dévoile : »

« En présence du retour offensif de l'Eglise catholique affirmant que l'Etat n'a rien abandonné de ses prétentions, qu'elle entend maintenir les prérogatives arrachées jadis à l'ignorance et à la peur, et dominer la société laïque, il faut que le peuple fasse entendre sa voix et que les pouvoirs publics sachent bien qu'ils ont toute la France derrière eux dans leur lutte contre l'obscurantisme. »

« Si, après cela, la manifestation n'est pas assurée d'un succès, il n'y a plus rien à faire pour la Libre Pensée. »

« Le soir, comme de juste, un banquet réunira les libres-penseurs qui, tout épanchés qu'ils soient de dogmes, n'en sont pas moins étreints aux humaines faiblesses, qui n'ont rien à faire avec la Libre Pensée. »

Pourquoi ne se contentent-ils pas du banquet ?

LES ÉLECTIONS CANTONALES

LE SCRUTIN DE BALLOTAGE

Paris, 6 août.

C'est demain dimanche qu'aura lieu le second tour de scrutin pour les élections de la première série sortante des conseillers généraux et des conseillers d'arrondissement.

D'après la dernière statistique qui nous est communiquée, 93 sièges restent à pourvoir pour les conseillers généraux. Voici, par ordre alphabétique de leurs départements, les noms de ces 93 cantons :

Ailier : Bourbon-Archambault, Chantelle, Neully-la-Rue.

Alpes (Basses) : Annot.

Ardennes : Charleville, Attigny.

Aube : Chaource.

Aude : Castelnaudary.

Bouches-du-Rhône : Marseille (2^e, 8^e et 10^e cantons), Berre, Saint-Rémy, Arles (canton-ouest).

Calvados : Isigny.

Cantal : Saint-Namert.

Charente : La Rochefoucauld.

Charente-Inférieure : La Rochelle (canton-ouest).

Cher : Châteauneuf.

Corrèze : Brive, Bénéac.

Côte-d'Or : Dijon (canton ouest), Montigny.

Creuse : Ozans. — Doubs : Clerval. — Finistère : Saint-Thégonnec. — Gard : Saint-Hippolyte-du-Fort, Saint-Chaptes, Nîmes (premier canton).

Gers : Isle-Jourdain. — Gironde : Bordeaux (premier, deuxième et cinquième cantons), Lesparre, Marçay, Montpazier, Bègles (deuxième canton), Clermont (deuxième), Cette, Lunel.

Idre-et-Loire : Le Grand-Pressigny, Azay-le-Rideau. — Isère : Virieu. — Loire-Saint-Etienne (canton sud-ouest). — Loire-Inférieure : Saint-Nazaire. — Lot-et-Garonne : Châteauneuf.

Lot-et-Garonne : Nérac. — Manche : Carantec. — Marne : Epervier, Montant, Trehan. — Nièvre : Corbigny, Fours. — Nord : Lille (sud), Valenciennes (nord), Douai, Tourcoing (sud), Roubaix, Quaesoy-sur-Deule, Haubourdin.

Oise : Compiègne. — Pas-de-Calais : Arras (sud). — Puy-de-Dôme : Thiers, Issoire. — Pyrénées-Orientales : Perpignan (ouest).

Rhône : Bois-d'Oingt, Lyon (sixième canton), Vaugneray, Villeurbanne.

Saône-et-Loire : Auxy, Trammay. — Sarthe : La Chartre. — Seine-Inférieure : Sotteville. — Seine-et-Marne : Crécy-en-Brie.

Seine-et-Oise : Pontoise, Marines. — Sèvres (Deux) : Metz, Beauvoir. — Somme : Amiens.

le dernier ministre Gladstone, rempli fidèlement avec tact une mission spéciale relative à l'Irlande.

Le Pape a ordonné un frago spécial à vingt-cinq exemplaires du Livre blanc publié par l'Observateur Romano. Ces exemplaires seront envoyés aux gouvernements ou communiqués aux nonces apostoliques auprès desquels ils sont accrédités.

L'Observateur déclare, dans son numéro d'hier soir, que la publication du Livre blanc français a eu pour but de mêler les dates et, par des lacunes ou omissions préméditées, d'égarer l'opinion publique. Ce journal signale notamment l'omission de la lettre du secrétaire d'Etat au nonce à Paris en date du 10 juin et de la note du 23 juillet.

L'Observateur ajoute que le gouvernement français étant déterminé à provoquer une rupture par tous les moyens possibles, a inévitablément fait un terrain détestable pour lui et inattaquable pour le Saint-Siège. L'article conclut en proclamant que le Saint-Siège ne recule jamais devant les conséquences de ce qu'il considère comme l'accomplissement d'une stricte obligation et comme un devoir sacré. Rome n'a pas peur de la justice, étant elle-même la vérité et la justice.

Cet article a été rédigé par Mgr Merry del Val, sous l'inspiration du Pape.

LE CAS DES SULPICIENS DE DIJON

Paris, 6 août.

On sait que M. Combes, à la suite du départ de Mgr Le Nordez pour Rome, a fait signer au président de la République un décret aux termes duquel l'établissement des Sulpiciens est supprimé. Nous pouvons donner quelques renseignements inédits sur les causes premières qui ont fait d'abord décider en principe par le gouvernement cette suppression et qui ont été dues aux démêlés survenus entre l'évêque et les Sulpiciens.

Mgr Le Nordez était à peine installé sur le siège épiscopal de Dijon, que des difficultés assez graves commencèrent à s'élever entre lui et Saint-Sulpice. Plusieurs des élèves du grand séminaire, parmi les plus distingués, manifestèrent l'intention d'entrer dans la compagnie. L'évêque les pria d'y réfléchir plus longuement et les invita d'abord à attendre, à rester dans le clergé diocésain.

Le général de Saint-Sulpice, qui était alors M. Captier, mis au courant de l'opposition de l'évêque par les professeurs du grand séminaire de Dijon, s'en émut. Il en résulta entre le supérieur général et Mgr Le Nordez l'échange de quelques lettres piquantes. M. Captier accusa l'évêque de malveillance envers Saint-Sulpice et il se déclara disposé, si cet état de choses devait durer, à retirer du grand séminaire de Dijon les professeurs sulpiciens.

L'évêque, par contre, se plaignait que Messieurs de Saint-Sulpice voulaient accaparer les meilleurs sujets de son diocèse sans même se rendre compte de la réalité de leur vocation et sans consulter l'Ordinaire. Celui-ci n'admettait pas un pareil dédain de l'autorité épiscopale. Il prétendait rester le maître chez lui et, tout cela, il n'acceptait pas que le supérieur général de Saint-Sulpice retirât du grand séminaire les professeurs sulpiciens, surtout en pleine année scolaire. Il se réservait de dénoncer lui-même à son heure le contrat qui le liait.

La situation resta excessivement tendue. Elle s'aggrava lorsque Mgr Le Nordez fit entrer au grand séminaire, comme élève, un jeune abbé, son compatriote, auquel il témoignait la plus grande bienveillance et qui ne fut pas sans causer, se trouva tout de suite en butte à maintes tracasseries. L'abbé ne donnait point toute satisfaction à ses maîtres et ceux-ci jugèrent donc à propos de retarder son ordination.

L'évêque passa outre et cela donna lieu à une manifestation qui ne pouvait pas être agréable au prélat. Lorsque Mgr Le Nordez, après avoir accompli les autres rites de l'ordination, imposa les mains à son protégé, la plupart des prêtres présents, plutôt que de les lui imposer aussi, tour à tour, comme l'exige la coutume, s'abstinèrent de cette sorte en masse si scandaleuse.

Ajoutons que l'exécution des Sulpiciens de Dijon n'est qu'un commencement. On ne s'arrêtera pas là. L'article de la loi de juillet 1901 qui permet au gouvernement de prononcer par simple mesure administrative la suppression de toute congrégation autorisée ou de tout établissement en dépendant, sera appliqué successivement aux vingt-quatre grands séminaires français dirigés par des membres de Saint-Sulpice. Tous ces établissements tomberont, au surplus, sous le coup de la loi récente par laquelle l'enseignement de tout ordre et de toute nature est interdit aux congrégations, même autorisées.

Ces vingt-quatre grands séminaires sont ceux de Paris, Aix, Angers, Autun, Clermont, Bayeux, Bordeaux, Bourges, Avignon, Contances, Dijon, Limoges, Luçon, Lyon, Nantes, Nîmes, Orléans, Périgueux, Le Puy, Reims, Rodez, Toulouse, Tulle et Viviers.

La loi contre l'enseignement congrégationnel laisse au ministre, il n'est pas inutile de le rappeler, un délai de dix ans pour son application intégrale.

LE PROCÈS LE NORDEZ AU SAINT-OFFICE ET LE CAS DE MGR GEAY

Paris, 6 août.

Le Temps reçoit de son correspondant de Rome la dépêche suivante : « Le procès Le Nordez a commencé devant le Saint-Office. La dernière séance l'évêque a comparu devant les cardinaux et subit un long interrogatoire. L'affaire étant en cours, Mgr Le Nordez se trouve dans

les conditions d'un simple accusé ; mais, par prudence, on lui a recommandé d'éviter tout contact avec le public.

On affirme, au Vatican, que, pour l'évêque de Laval, le Pape est décidé à lancer contre lui l'excommunication majeure « nominelle », dans le cas où il se permettrait d'exercer d'importer quel acte de juridiction et d'ordre. L'excommunication nominelle est une mesure très grave. La personne ainsi frappée est mise au ban et tout catholique qui se mettrait en rapport avec elle serait lui-même excommunié ipso facto.

LA PRESSE PARISIENNE DE CE SOIR

Paris, 6 août.

Le Journal des Débats relève à son tour la façon hypocrite avec laquelle M. Combes a escamoté dans sa publication à l'Officiel certains documents relatifs à l'affaire des évêques et la rectification officielle qu'il a fait faire de ce sujet.

Le petit papier de l'agence Havas est d'une admirable subtilité. On y retrouve le même esprit de finesse et de mauvaise foi que dans toute la négociation avec le Vatican. En tenant sous le boisseau un document qui éclairait tout le débat, on n'a obéi qu'à un désir d'égarer l'opinion et de la lancer sur une fausse piste.

On a d'ailleurs fallu y réussir et, si le Livre Blanc du Vatican, corroborant nos informations particulières, n'était venu rétablir les textes et préciser les responsabilités, la France n'aurait jamais su la vérité. Elle la sait maintenant, et le gouvernement ne fera illusion à personne, en couvrant de mauvaises foi et ses trépassés de dossiers sous un prétexte aussi paradoxal de sa part que le soi-disant ne pas manquer d'égards envers le Saint-Siège. Il y a, même en diplomatie, une qualité plus précieuse que la correction, c'est la loyauté.

Le Temps, appréciant également les procédés employés par M. Combes dans la publication des documents relatifs aux évêques, trouve qu'il faudrait que le public fût animé d'une inexplicable crédulité pour y ajouter foi.

La vérité, dit-il, c'est que, dans cette occasion, comme en toute autre, le gouvernement a obéi à l'immuable tradition de déstabiliser que les électeurs ont eu depuis trop longtemps le tort de supporter.

Nous nous félicitons dimanche qu'on eût manqué pour une fois aux habitudes de mystère et de cachoterie qu'on applique à la direction d'affaires qui, au bout du compte, sont nos affaires. Cette satisfaction était prématurée et il apparaît aujourd'hui que le ministère, en imprimant à l'Officiel quelques-uns des pièces de ce dossier, a tout fait pour empêcher l'écoulement du pays. Il a inculpé de mensonge ce qu'il pensait être son intérêt, des textes que l'opinion publique avait le droit de connaître intégralement. Il a publié les uns, caché les autres ; il a fait acte de polémique, non de documentation.

Cela n'arriverait pas, si l'on se souciait davantage de conformer les mœurs de notre République aux principes de liberté et de publicité qui font les vraies démocraties. Un pays où la liberté individuelle est exposée, soit dans un sens, soit dans l'autre, aux atteintes de deux ans nous l'avons vu l'objet, ou les affaires les plus graves se traitent dans le demi-jour, quand ce n'est point dans l'obscurité, où l'électeur n'est ni renseigné, ni sauvegardé, ce pays-là peut bien avoir l'étiquette républicaine, il s'attarde en réalité aux errements médiocres d'un despotisme à plusieurs têtes et, s'il n'est point son maître, alors qu'il peut et qu'il doit l'être, c'est qu'il n'est ni desiré, ni capable d'indépendance.

LES PRÊTRES FRANCS-MAÇONS

Paris, 6 août.

A propos de l'affaire des évêques et particulièrement du cas de Mgr Le Nordez, accusé d'être un franc-maçon, on s'est demandé un moment si l'état ecclésiastique était ou non compatible avec l'affiliation à la célèbre congrégation occulte. Le Bulletin hebdomadaire de la Franc-Maçonnerie en France de cette semaine paraît trancher cette question dans le sens de l'affirmative. On y lit en effet :

Tenne solennelle de la loge Art et Travail, du lundi 8 août 1904 :

Lecture des rapports sur les profanes : le duc de X... en son château de Y... l'abbé Z..., chanoine honoraire de X... Initiation, s'il y a lieu.

Un duo et un choral. Peste ! La loge Art-et-Travail se met bien. Eh ! quel la franc-maçonnerie, elle aussi, serait inculpée de cléricisme ! Mais alors, il ne resterait plus à M. Combes qu'à la dissoudre, tout comme une vraie congrégation que du reste elle est.

GUERRE ET MARINE

LA DÉFENSE DE L'INDO-CHINE

Marseille, 6 août.

Les événements qui se déroulent en ce moment en Extrême-Orient obligent le gouvernement à prendre des mesures pour empêcher un soulèvement possible des Boxers. Le général Coronat, commandant en chef de notre corps d'occupation au Tonkin, s'étant aperçu, au cours de sa dernière inspection, que les postes situés à la frontière étaient loin de répondre aux exigences de la situation, vient de demander au gouvernement l'envoi de 6,000 hommes de renfort.

Sur le conseil de M. Delcassé, le gouvernement a consenti à prendre des mesures et les premiers renforts partiront demain par l'Australia, courrier d'Indo-Chine et du Japon. Parmi les officiers qui s'embar-

quent, citons les colonels Comte et Guyenet, les commandants Renault et Gentil, les capitaines du génie et de l'infanterie, Marie-Jean Escoffier, Sulloraun, Frossard, Marguier, Coman ; dix lieutenants et trois cents sous-officiers et soldats.

Le paquebot emmène en outre huit cents tonnes de matériel de guerre, de provisions et d'emport à la mèlante. Le prochain paquebot embarquera plus d'un millier d'hommes. D'autres envois suivront.

A LA MARINE — TOUT POUR LES ARSENAUX

Paris, 6 août.

Nous avons signalé dernièrement que M. Pelletan se refusait à faire des promotions dans les divers corps de la marine, de façon à se créer des disponibilités budgétaires qu'il se propose d'employer ensuite en faveur des ouvriers des arsenaux et cela à cause de la menace suspendue sur sa tête d'une grève générale des ouvriers de nos cinq ports militaires.

On nous informe aujourd'hui que des ordres viennent d'être donnés aux deux escadres de la Méditerranée et du Nord, la première au Golfe-Juan, la seconde à Royan de ne faire qu'un consensus absolu aussi limité que possible de charbon, afin toujours de pouvoir disposer de crédits plus élevés pour les arsenaux.

Ainsi, on prend sur le charbon des escadres, sur les exercices des bâtiments, sur l'instruction des hommes, pour augmenter le salaire des ouvriers des arsenaux et leur donner des gratifications, alors que précédemment les ouvriers des arsenaux d'autant moins à faire que les bâtiments et les escadres ne naviguent pas. Il faudrait pourtant s'en rendre compte.

On se demande si elle faite pour les arsenaux ou pour la flotte ? Mais, ne pas oublier que les ouvriers des arsenaux sont électeurs.

LA GUERRE Russo-Japonaise

Une Bataille engagée. — Les Japonais battus. — L'offensive de Kouroupatkine. — Dépêches diverses

La Bataille engagée

Paris, 6 août.

On télégraphie de Saint-Petersbourg au Matin :

« On assure que les deux cent mille hommes du général Kuroki sont aux prises à Liao-Yang avec les troupes du général Kouroupatkine. La bataille engagée doit décider de l'issue de la campagne. »

UNE DÉFAITE DES JAPONAIS

Moukden, 6 août (source anglaise).

Les Japonais ont attaqué mardi la position russe à Nanchan-Tchan. Ils auraient été repoussés avec des pertes importantes.

Kouroupatkine prendrait l'offensive

Saint-Petersbourg, 6 août.

On annonce que le général Kouroupatkine a accepté de prendre personnellement le commandement des troupes du sud avançant contre les généraux Nodzu et Oku, après avoir les jours précédents reculé.

Au préalable, le généralissime a donné les instructions au général Koutchewsky, commandant le 10^e corps, ainsi qu'au baron Bildinger, commandant du 17^e corps, de tenir en haleine l'armée du général Kuroki.

On se demande, dans les sphères militaires, ce que le général Kouroupatkine peut gagner en prenant l'offensive du côté sud. On craint plutôt que cette détermination soit le résultat, comme jadis pour Vauban, d'une pression venue de Saint-Petersbourg. L'opinion publique est évidemment navrée de la retraite continuelle des troupes russes.

Il paraît que, la semaine passée, l'empereur a télégraphié à Kouroupatkine, lui demandant pourquoi, continuellement, il bat en retraite, malgré les troupes qui lui ont été envoyées en quantité appréciable.

Le généralissime a répondu à Sa Majesté en faisant valoir ses raisons : Les soldats exténués de fatigue et de chaleur. L'impossibilité de manœuvrer sur ces terrains montagneux, les soldats sibiériens trop lourds, ignorant la montagne, le poids des bagages portés à dos. Les troupes japonaises, au contraire, ont des coolies qui traitent en volutes tous les impédiments d'une armée. Ensuite, les soldats sont petits, trapus, habitués à escalader les montagnes. Enfin, les Russes manquent d'artillerie de montagne et leur artillerie de campagne est trop lourde. Ils sont forcés souvent d'abandonner leurs pièces, étant dans l'impossibilité de les mouvoir vite.

Kouroupatkine proteste contre l'envoi des soldats réservistes âgés de trente-cinq à quarante ans. Ils sont trop vieux, n'ayant plus l'habitude de la marche. Il demande des jeunes gens.

Nouveaux Renforts russes. — Une Déclaration de Kouroupatkine

Saint-Petersbourg, 6 août.

Le nombre total des conscrits devant faire leur service militaire cette année est de 447.000. Les derniers détachements de troupes formant le premier corps d'armée partiront lundi pour l'Extrême Orient. Environ deux cents mariniens et charpentiers de navires quitteront sous peu les chantiers de la Néva pour Vladivostok.

La Novobé-Vremia dit que le général Kouroupatkine, questionné sur les revers russes, aurait répondu : « Nous avons maintenant fait l'apprentissage de la tactique japonaise, qui nous était inconnue jusqu'à présent, et nous l'avons payé cher. Il est à espérer que nous nous ferons rembourser prochainement avec nos intérêts perdus. »

On mande de Moscou que le soldat japonais arrêté sur la ligne de Moscou-Kourou a prouvé qu'il était Coréen. Comme aucun délit n'a pu être mis à sa charge, on l'a relâché.

Le Chauvinisme au Japon

Francfort, 6 août.

On câble de Tokio, le 5 courant, à la Gazette de Francfort, que la retraite des Russes de Hai-Tchang et de Niou-Tchouang a donné lieu à d'imposantes manifestations patriotiques, sous forme de cortèges aux lanternes.

On fait déjà de grandes préparatifs, à Tokio, pour célébrer la chute de Port-Arthur.

Le Combat du 1^{er} Août

Saint-Petersbourg, 6 août.

Le combat du 31 juillet a été suivi le lendemain d'une chaude affaire où les Japonais ont vainement tenté de déloger le général Michotchenko, qui a passé toute la journée au centre du feu criblant de toutes parts sa batterie.

Il a repoussé l'ennemi à la baïonnette et l'a canoné terriblement dans ses retranchements. Aussi, il y a eu plusieurs corps à corps très meurtriers. La chaleur est de 45^e Réaumur. Les Japonais ont débarqué 800 hommes à In-Kéou.

La Mort du Général Keller

Saint-Petersbourg, 6 août.

Le général comte Keller est mort dans les circonstances suivantes : Il avait entrepris, suivi d'un détachement, l'inspection d'une position. Il était arrivé près d'une batterie, quand un obus ennemi a éclaté entre deux canons. Le général, auquel son entourage avait vainement conseillé la prudence, car son vêtement blanc en faisant un point de mire, est tombé frappé d'une grêle d'obus.

Son corps était couvert de trente-six blessures, dont deux à la tête et trois à la poitrine. L'explosion a été si violente qu'elle a renversé de son cheval le colonel Oranousky, chef de son état-major. La mort du comte Keller a été presque instantanée.

A Vladivostok

Saint-Petersbourg, 6 août.

L'amiral Skrydlov a visité à Vladivostok les croiseurs de retour et a remerciés officiers et équipages pour leurs admirables et braves services.

Il est descendu jusque dans les chambres de chauffe, pour féliciter les mécaniciens, dont il a décoré plusieurs de la croix de Saint-Georges. L'amiral Skrydlov a envoyé vingt-cinq caisses de bière à l'équipage de chaque croiseur.

Tout est calme dans le rayon de Vladivostok. Le temps est superbe.

Le Protectorat japonais en Corée

Saint-Petersbourg, 6 août.

Le correspondant du Messager officiel télégraphie de Moukden qu'un journal chinois publie la nouvelle suivante : « Après le retour à Tokio du ministre plénipotentiaire japonais accrédité auprès de l'empereur de Corée, le conseil d'Etat s'est réuni afin de prendre des décisions au sujet de la politique ultérieure à poursuivre en Corée. Les membres du conseil ont décidé : 1^o que la Corée resterait définitivement sous le protectorat du Japon ; 2^o qu'un ministre japonais résidera à Séoul et devra obtenir pleins pouvoirs dans toutes les affaires militaires et politiques de ce pays. »

ENCORE UN ATTENTAT EN RUSSIE

Un Administrateur de District tué d'un Coup de Feu

Londres, 6 août.

On mande de Saint-Petersbourg à l'Agence Lanlan :

« Le lieutenant-colonel Boguslovsky, administrateur en chef du district de Samarskaïa, dans la province du Caucase, a été tué d'un coup de feu sur la place du Marché, à Igdir, au moment du marché hebdomadaire. L'assassin a disparu. »

LE MOUVEMENT GREVISTE

LES GARGONS DE CAFÉ

Toulouse, 6 août.

Les propriétaires des grands cafés ayant augmenté le prix de certaines consommations, à la suite de la première grève, ce qui amène les consommateurs à supprimer totalement ou à diminuer le pourboire, les gargons de café viennent de se mettre de nouveau en grève.

Ils réclament un salaire de 180 fr. par mois pour dix heures de travail et les heures supplémentaires payées 0,50. Les gargons réclament également la suppression des pourboires.

Les grands cafés ouverts ce matin sont gardés par des forces importantes de police et par des soldats en raison des troubles possibles. A dix heures et demi, les grévistes sont sortis de la Bourse du travail, le drapeau du syndicat en tête et chantaient l'Internationale, encadrés par de nombreux agents. Ils ont défilé devant les grands cafés sans s'arrêter, en sifflant et conspuant les patrons.

Ils ont également défilé devant le Capitole, où dans la cour une compagnie de

ligne en tenue de campagne était massée. Il n'y a eu aucun incident.

LES TROUBLES DE BREST

Brest, 6 août.

Les employés des tramways viennent d'attaquer dans Brest des placards dans lesquels ils informent la population des socialistes vexations dont ils sont l'objet de la part de la compagnie depuis la fin de la grève. Ils terminent en déclarant qu'ils rendent ces faits publics afin qu'en cas de nouveau conflit, le public sache de quel côté est le droit.

D'autre part, le commandant de la compagnie de sapeurs-pompiers vient de déléguer les pompiers révoltés, c'est-à-dire toute la compagnie, sauf une dizaine d'hommes, devant le conseil d'administration et le conseil d'hygiène. Les sapeurs sont inculpés d'outrages et d'injures envers leurs officiers.

Le refusé socialisme de comparaitre. La municipalité socialiste demande la dissolution de la compagnie.

GRAVES INCENDIES

DESTRUCTION D'UNE CITÉ DE NOMADES

Bordeaux, 6 août.

Cette nuit, un incendie a détruit, à La-Souys, dans la banlieue de Bordeaux, une cité comprenant une douzaine de constructions en planches et en maçonnerie, qui étaient habitées en grande partie par des nomades italiens.

Le feu a tout détruit, y compris quelques roulottes remises dans les cours et les hangars de la cité. Une dizaine de familles sont sans abri et sans ressources. Le ministre est attribué à la fermentation du foie remis dans un grenier. Il n'y a pas eu d'accidents de personnes.

INCENDIE DES ATELIERS DE LA COMPAGNIE TRANSATLANTIQUE

Saint-Nazaire, 6 août.

Un terrible incendie s'est déclaré cette nuit dans les ateliers de la Compagnie générale transatlantique. Toutes les pompes sont aussitôt arrivées, ainsi que les autorités civiles et militaires.

Le feu a détruit la direction des Magasins généraux et un atelier. Les conséquences sont désastreuses. Le chômage va être général, le contrôle étant brûlé ; plus de mille ouvriers vont se trouver sans travail.

Par suite de cet incendie des ateliers dans lesquels se trouvaient de nombreux plans et dessins de vaisseaux en chantier, des retards considérables seront apportés dans la construction de ces derniers. Ces vaisseaux sont en ce moment nombreux. Signalons l'Ernest-Renan, croiseur cuirassé de première classe ; la Provence, construit par la Compagnie générale transatlantique, et le Magellan, vapeur de 6,000 tonnes, construit par la maison Borde.

A la première nouvelle du sinistre, l'administrateur délégué de la Société, M. Ruoff, et le directeur, M. Godard, sont partis pour Saint-Nazaire. Toutes les dispositions sont prises pour éviter un chômage de personnel.

DÉSERTEURS FRANÇAIS EN ITALIE

Gênes, 6 août.

Plusieurs déserteurs français se sont présentés, ces jours-ci, à la caserne des carabinieri, à San Remo.

Après les formalités d'usage, ils ont été mis en liberté et envoyés dans l'intérieur du royaume. Parmi eux se trouve un nommé Fantuzzi, qui a été maintenu en prison, parce qu'il serait impliqué dans l'affaire d'empoisonnement de M. Massot à Marseille. Il appartient au 112^e d'infanterie, en garnison à Antibes. On croit que l'extradition sera accordée.

Echos & Nouvelles

GEORGE SAND LIBRETTISTE

George Sand a écrit un jour un poème d'opéra.

Elle s'était enthousiasmée d'un compositeur allemand, lequel avait wagnérisé de jolis vers de l'auteur de François le Champi. Mais le malheureux, peu favorisé avec la langue française, et sachant que les moldaves coups de plume de Mme George Sand doivent se ressembler, avait mis en musique tout le manuscrit.

A la fin du premier acte, un chœur de villageois saluait le départ du seigneur, et paysans et paysannes criaient à tue-tête sur un air de danse :

Il sort par la porte du fond ! Il sort par la porte du fond ! George Sand renoua sur l'heure à la musique allemande.

LE TATOUAGE DES JEUX

Opération audacieuse, s'il en fut, la coloration artificielle de l'iris est cependant entrée depuis peu dans le domaine chirurgical, sous les auspices des docteurs Hisselock et Heffernan, chefs du service d'ophtalmologie du Massachusetts Infirmary de Boston.

Ils ont déjà réussi un certain nombre d'opérations de ce genre et, dans les cas suivants, ils ont été impuissants dans l'affaire d'empoisonnement de M. Massot à Marseille. Il appartient au 112^e d'infanterie, en garnison à Antibes. On croit que l'extradition sera accordée.

Après avoir coiffé l'œil, ils ont, avec différentes aiguilles extrêmement fines, une certaine de points dans la cornée, à un dixième de millimètre de profondeur seulement, puis y déposent quelques gouttes d'un pigment spécial, bleu, vert, noir ou marron, selon la couleur que l'on désire donner à l'iris. Une semaine de repos sans lire ni écrire, et le tour est joué.

Qui veut se faire tatouer les yeux.

LA VIE LYONNAISE

CHRONIQUE ÉLECTORALE A LYON

Nous aimons à espérer que les citoyens qui se sont abstenus dimanche dernier d'apporter leur bulletin à l'urne, négligent, au mépris des plus graves intérêts, un devoir élémentaire, voudront aujourd'hui essayer de racheter ce que nous n'hésitons pas à appeler leur faute.

Grâce à eux, le citoyen Regaud s'est vu battu au premier tour par un candidat de l'opposition ; il faut, pour que des votes recroquevillés cet imparadmissible colosse.

Il faut que le citoyen Bessières triomphe au premier arrondissement du chapelet maçonnique Gavin, homme de paille des sectaires et des révolutionnaires ; personnellement d'une insuffisance affligeante ; dont ses amis de circonstance, les Herriot, les Godart et autres jeunes ambitieux qui n'ont qu'à gagner à appuyer des candidats dans le genre de Gavin, car élus, ils ne sauraient leur porter ombrage plus tard, sourient eux-mêmes.

Il faut faire justice de la pression éhontée exercée par certains domestiques du gouvernement, gens payés par tous et dont le percepteur Condorcet est un des meilleurs et les plus revêtus spécimens.

Le citoyen Bessières est connu et estimé de tous les électeurs, sans bruit, sans tapage, sans fanfaronnade intéressée, il a fondé la Tudeira du 1^{er} arrondissement, organisation qui rend tant de services aux électeurs du quartier ; il a fondé l'œuvre des Enfants à la Montagne... et c'est cet homme dont le Condorcet et autres valets de l'assiette au beurre, oseraient dire qu'il n'est pas républicain !

Républicain, démocrate, il est de tradition. Son père représentait durant trente années les électeurs républicains du 1^{er} arrondissement et à quel citoyen fera-t-on croire que les Bessières ne sont pas républicains ?

Il faut également que le citoyen Duquatre soit élu dans le sixième canton et nous devons dire que ce n'est pas sans de sérieux désespoirs de nos radicaux, socialistes, des francs-maçons et des révolutionnaires, que nous redoutons le plus tel ; ce qui est à craindre, c'est l'abstention de nos amis, trop certains d'une victoire qui ne fit aucun doute, dès qu'on connut les résultats du premier tour.

La est le danger. Ce sont les rangs aujourd'hui, que l'on marche en avant plus que jamais, car nous l'avons déjà dit et nous le répétons avec force : L'union et le devoir ne sont jamais plus nécessaires qu'à l'approche de la victoire.

Les républicains feront donc triompher aujourd'hui le nom du citoyen Paul Duquatre.

Ils feront également triompher M. Dumortier dans le canton de Vaugneray contre le ridicule Perret, et M. Gouton, au Bois-d'Oingt, contre le blackboule Pontellier. Que chacun ait sa conscience en son devoir et nous sommes convaincus que le pas en avant, que nous signalons lundi dernier, deviendra une marche en avant de l'idée républicaine et patriotique.

PREMIER ARRONDISSEMENT

Fédération Républicaine du Premier Arrondissement Citoyens.

Il faut en finir avec cette accusation de « parti rétrograde », qui, dans toutes circonstances nous adresse nos adversaires.

A ces sectaires d'extrême gauche qui, en 1871, le traitaient d'assassin, de voleur, de faussaire et d'allemand et qui, aujourd'hui, voudraient l'accaparer, Jules Ferry répondait :

« Ce n'est pas à moi de dire que j'ai été au pouvoir, fait des choses passablement ridicules, mais ce que je ne suis surtout pas, c'est intrinsèque. »

Nous, les progressistes, héritiers de la politique, nous ne sommes pas davantage des intrinsèques et c'est pour cette raison que nous refusons tout concours à ceux qui, négligeant toutes les réformes valablement attendues par la démocratie, n'ont qu'une préoccupation : dominer sans cesse, et opprimer tout citoyen qui ne pense pas comme eux.

Toutefois fidèles à la politique de Gambetta, nous adoptons

DERNIÈRE HEURE

BOURSE DE LONDRES

Table with 2 columns: Bond names (Consolidated, 2 1/2, etc.) and their respective values.

NOUVELLE RÉVOCATION

Paris, 6 août. — M. Alexis Caille, secrétaire du comitat général de l'exposition de Saint-Louis, vient d'être relevé de ses fonctions.

DEMONSTRATION NAVALE

Washington, 6 août. — On compte que l'escadre américaine arrivera à Smyrne d'ici trois jours.

M. BOMPARD

Paris, 6 août. — Il n'est nullement question en ce moment du départ de M. Bompard, dont l'état de santé reste assez précaire.

La Guerre Russo-Japonaise

TELEGRAMME GÉNÉRAL KOURPATKINE. — Saint-Pétersbourg, 6 août. — Le général Kourpatkine a adressé à l'empereur un télégramme le 5 août.

LE COMBAT D'HOUDSIDY. — Saint-Pétersbourg, 6 août. — Le correspondant de Birjevia Vidomosti mande de Liao-Yang que le 4 août, un combat acharné et violent a été engagé entre 2 et 3 heures de l'après-midi.

SAINT-PÉTERSBOURG. — Le correspondant de Birjevia Vidomosti mande de Liao-Yang que le 4 août, un combat acharné et violent a été engagé entre 2 et 3 heures de l'après-midi.

SAINT-PÉTERSBOURG. — Le correspondant de Birjevia Vidomosti mande de Liao-Yang que le 4 août, un combat acharné et violent a été engagé entre 2 et 3 heures de l'après-midi.

SAINT-PÉTERSBOURG. — Le correspondant de Birjevia Vidomosti mande de Liao-Yang que le 4 août, un combat acharné et violent a été engagé entre 2 et 3 heures de l'après-midi.

SAINT-PÉTERSBOURG. — Le correspondant de Birjevia Vidomosti mande de Liao-Yang que le 4 août, un combat acharné et violent a été engagé entre 2 et 3 heures de l'après-midi.

SAINT-PÉTERSBOURG. — Le correspondant de Birjevia Vidomosti mande de Liao-Yang que le 4 août, un combat acharné et violent a été engagé entre 2 et 3 heures de l'après-midi.

SAINT-PÉTERSBOURG. — Le correspondant de Birjevia Vidomosti mande de Liao-Yang que le 4 août, un combat acharné et violent a été engagé entre 2 et 3 heures de l'après-midi.

SAINT-PÉTERSBOURG. — Le correspondant de Birjevia Vidomosti mande de Liao-Yang que le 4 août, un combat acharné et violent a été engagé entre 2 et 3 heures de l'après-midi.

SAINT-PÉTERSBOURG. — Le correspondant de Birjevia Vidomosti mande de Liao-Yang que le 4 août, un combat acharné et violent a été engagé entre 2 et 3 heures de l'après-midi.

SAINT-PÉTERSBOURG. — Le correspondant de Birjevia Vidomosti mande de Liao-Yang que le 4 août, un combat acharné et violent a été engagé entre 2 et 3 heures de l'après-midi.

SAINT-PÉTERSBOURG. — Le correspondant de Birjevia Vidomosti mande de Liao-Yang que le 4 août, un combat acharné et violent a été engagé entre 2 et 3 heures de l'après-midi.

SAINT-PÉTERSBOURG. — Le correspondant de Birjevia Vidomosti mande de Liao-Yang que le 4 août, un combat acharné et violent a été engagé entre 2 et 3 heures de l'après-midi.

SAINT-PÉTERSBOURG. — Le correspondant de Birjevia Vidomosti mande de Liao-Yang que le 4 août, un combat acharné et violent a été engagé entre 2 et 3 heures de l'après-midi.

INCENDIE QUAI CLAUDE-BERNARD

Hier à trois heures du soir, un incendie d'une certaine violence s'est déclaré sur le bas-pont du quai Claude-Bernard.

Un débris de cette baraque, du bois provenant de l'échafage des arbres du quai avait été entraîné il y a trois mois environ.

L'incendie prit une grande extension, enveloppant le second étage, qui, à son tour, forma un ardent brasier.

Les dégâts se sont élevés à 10,000 francs environ. Le service d'ordre était fait par les gardiens de la paix des postes du quartier.

Pharmacie de service, 7^e arrondissement. M. Lavocat, 83, rue Thiers.

Une bienfaitrice. — Mme veuve Du champ, née Boal, demeurant à Chasse-lay, lieu de Chalais, et décédée, a fait, par testament olographe, les dons ci-après :

A la fabrique de l'église de Quincieux, 3,000 fr. pour fondation de messes.

Aux Deux Passages. — Grand choix d'articles pour Cadeaux de fête.

Hôtel des Facultés, place Olier, 29. — Les familles apprendront avec plaisir que ce bel hôtel, réorganisé depuis un an, a déjà donné d'excellents résultats.

SAINT-GENIS. — Banquet des jardiniers. — Dimanche 7 courant, à midi, dans le vaste établissement Roissac, grand banquet annuel de la 27^e société régionale de prévoyance des jardiniers-agriculteurs de Lyon.

SAINT-GENIS. — Banquet des jardiniers. — Dimanche 7 courant, à midi, dans le vaste établissement Roissac, grand banquet annuel de la 27^e société régionale de prévoyance des jardiniers-agriculteurs de Lyon.

SAINT-GENIS. — Banquet des jardiniers. — Dimanche 7 courant, à midi, dans le vaste établissement Roissac, grand banquet annuel de la 27^e société régionale de prévoyance des jardiniers-agriculteurs de Lyon.

SAINT-GENIS. — Banquet des jardiniers. — Dimanche 7 courant, à midi, dans le vaste établissement Roissac, grand banquet annuel de la 27^e société régionale de prévoyance des jardiniers-agriculteurs de Lyon.

SAINT-GENIS. — Banquet des jardiniers. — Dimanche 7 courant, à midi, dans le vaste établissement Roissac, grand banquet annuel de la 27^e société régionale de prévoyance des jardiniers-agriculteurs de Lyon.

SAINT-GENIS. — Banquet des jardiniers. — Dimanche 7 courant, à midi, dans le vaste établissement Roissac, grand banquet annuel de la 27^e société régionale de prévoyance des jardiniers-agriculteurs de Lyon.

SAINT-GENIS. — Banquet des jardiniers. — Dimanche 7 courant, à midi, dans le vaste établissement Roissac, grand banquet annuel de la 27^e société régionale de prévoyance des jardiniers-agriculteurs de Lyon.

SAINT-GENIS. — Banquet des jardiniers. — Dimanche 7 courant, à midi, dans le vaste établissement Roissac, grand banquet annuel de la 27^e société régionale de prévoyance des jardiniers-agriculteurs de Lyon.

SAINT-GENIS. — Banquet des jardiniers. — Dimanche 7 courant, à midi, dans le vaste établissement Roissac, grand banquet annuel de la 27^e société régionale de prévoyance des jardiniers-agriculteurs de Lyon.

SAINT-GENIS. — Banquet des jardiniers. — Dimanche 7 courant, à midi, dans le vaste établissement Roissac, grand banquet annuel de la 27^e société régionale de prévoyance des jardiniers-agriculteurs de Lyon.

Combes a pris relativement à ces congrégations divers arrêtés ordonnant la fermeture d'écoles et, ensuite de cette mesure, le Tribunal civil de Lyon, réuni en chambre de conseil, a, dans son audience de jeudi dernier, sur la réquisition du procureur de la République, ordonné la liquidation de dix-huit congrégations et nommé des liquidateurs aux biens de ces congrégations.

Congrégations autorisées. Adoration perpétuelle du Sacré-Coeur, rue Pierre-Dupont, M^r Sestier; Soeurs de Notre-Dame de Fourvière, rue du Juge-de-Paix, M^r Brahm; Soeurs de Saint-François d'Assises, M^r Decrand; Soeurs de la Sainte Famille, avenue Vialou, M^r Brahm; Ursulines de l'Arbresle, de Saint-Cyr et de Lyon, chemin Saint-François, M^r Teste; Religieuses du Verbe Incarné, rue du Juge-de-Paix, M^r Deshayes; Soeurs Saint-Charles, rue des Filles, M^r Deshayes; Soeurs Saint-Joseph, rue des Charreaux, M^r Deshayes et Bernard.

Congrégations en instances d'autorisations. Bénédictines de la Rochette, M^r Baret; Dominicaines de Vernalson, M^r Decrand; Franciscaines de la Propagation de la Foi, M^r Sestier; Missionnaires de Notre-Dame des Apôtres, Vaiseux, M^r Baret; Petites Soeurs de Saint-Joseph de Fontaines, M^r Baret; Soeurs de Charité du Verbe Incarné de Villeurbanne, M^r Sestier.

COUR D'ASSISES DU RHONE

Audience du 6 Août. Les audiences d'aujourd'hui ne demandent point un long compte rendu.

Le matin, comparait un nommé Perelle, accusé d'émission de fausse monnaie; au moment où on procédait à son interrogatoire, il a fait connaître le nom des fabricants pour le compte desquels il émettait.

Cet individu qui a déjà subi deux condamnations à la prison, ne lecrime qui lui est reproché. Un témoin n'ayant pas répondu à l'appel, l'affaire Escoffier est renvoyée à ce matin, dimanche, à 8 heures précises.

La "Semaine Sociale" DE LYON

La semaine sociale s'est terminée au milieu de l'intérêt toujours plus vif des congressistes; il est à croire que si elle eût duré quelques jours encore, la salle eût été trop petite pour contenir tous les auditeurs.

Le dernier cours sur le « Travail » a été consacré à la protection légale des travailleurs, nationale et internationale. Cet appel à la loi contre lequel protestent certains partisans de l'école libérale, est nécessaire pour résoudre un certain nombre de problèmes qui touchent à l'organisation du travail, tels que salaire, protection de la femme, de l'enfant, repos hebdomadaire, limitation de la durée du travail, etc.

M. Martin Saint-Léon a abordé, dans sa troisième conférence, la question du syndicat de l'avenir. Après avoir examiné et fait la critique du projet réformateur de la loi de 1884 de MM. Waldeck-Rousseau et Millerand, il a abordé les divers aspects pour répondre à l'association professionnelle, école libérale, école de Jaurès, école interventionniste, école de Le Play, école sociale catholique, il préconise, s'appuyant sur les principes comme sur les faits, l'association libre dans la profession organisée comme le meilleur mode d'association ouvrière.

Un repas intime a suivi ces deux cours, à la fin duquel MM. de Pascal, Ferrel et Mlle Rochebillard ont porté la santé des congressistes et souhaité à la Semaine sociale longue vie et fruits abondants.

C'est tout en effet la Semaine sociale n'est point un événement passager et sans lendemain. Elle est au contraire une œuvre fortement organisée qui se continuera chaque année dans une ville de France choisie par le comité d'organisation. Le succès qu'elle a obtenu dans le pays tout entier dès le jour où la Chronique du Sud-Est, la vaillante revue lyonnaise de sociologie, en a pris l'initiative, le succès plus grand encore que lui a fait la presse propagant son œuvre au delà même des frontières et que surtout lui feront demain les six cents congressistes rentrés dans leur centre d'activité, lui assurent un puissant retentissement et en font, dans l'histoire sociale française.

Demain de la science à l'action, des cours les œuvres et les institutions sociales. En face du socialisme collectiviste décevant et dégradant, le prolétariat verra surgir une doctrine, qu'on lui cache avec soin sous le voile du cléricalisme; elle lui apportera, avec le respect de sa dignité humaine, avec l'accroissement de son bien-être moral, le bien-être matériel auquel il a droit, la protection dont il a été trop longtemps privé dans une lutte inégale, en s'appuyant sur les divers aspects de toute société vraiment organisée: la Justice et la Vérité. Entre la doctrine de haine et la doctrine d'union pour l'existence, le prolétariat aura à choisir. Nous ne doutons pas de sa réponse.

Jacques Rétz. ALGÉRIENS ET TUNISIENS A LYON. Aujourd'hui, la caravane algérienne et tunisienne se rendra dans la coquette station thermale de Charbonnières.

Le municipalité d'Alger a bien fait les choses et n'est partout que guirlandes et arapèzes.

Voilà le programme de la journée d'aujourd'hui: A 9 heures du matin, gare Saint-Paul; départ de la caravane complète pour aller à Charbonnières-les-Bains.

Le municipalité recevra officiellement la caravane à 11 heures et offrira le vin d'honneur. Programme de la journée, divers spectacles divers avant dîner, à midi, dîner.

A deux heures, concert gratuit, théâtre lyonnais. — A 6 heures et demi, dîner. — Le soir, embrasement des jardins, illuminations. — A 9 heures et demi, feu d'artifice. — A 9 heures, au théâtre, Le Fils du Régiment. — A minuit, retour gratuit.

Côté, la journée: cinq francs, non compris le train du matin. Le retour du soir, à minuit est gratuit.

« Si l'on veut maintenir la petite propriété, on devient réactionnaire. »

« Si l'on veut maintenir la petite propriété, on devient réactionnaire. »

« Si l'on veut maintenir la petite propriété, on devient réactionnaire. »

« Si l'on veut maintenir la petite propriété, on devient réactionnaire. »

« Si l'on veut maintenir la petite propriété, on devient réactionnaire. »

« Si l'on veut maintenir la petite propriété, on devient réactionnaire. »

« Si l'on veut maintenir la petite propriété, on devient réactionnaire. »

« Si l'on veut maintenir la petite propriété, on devient réactionnaire. »

« Si l'on veut maintenir la petite propriété, on devient réactionnaire. »

« Si l'on veut maintenir la petite propriété, on devient réactionnaire. »

« Si l'on veut maintenir la petite propriété, on devient réactionnaire. »

« Si l'on veut maintenir la petite propriété, on devient réactionnaire. »

« Si l'on veut maintenir la petite propriété, on devient réactionnaire. »

« Si l'on veut maintenir la petite propriété, on devient réactionnaire. »

« Si l'on veut maintenir la petite propriété, on devient réactionnaire. »

« Si l'on veut maintenir la petite propriété, on devient réactionnaire. »

« Si l'on veut maintenir la petite propriété, on devient réactionnaire. »

« Si l'on veut maintenir la petite propriété, on devient réactionnaire. »

« Si l'on veut maintenir la petite propriété, on devient réactionnaire. »

Cet individu, nommé Victor D..., âgé de 25 ans, serrurier, a été écroué.

Les désemparés. — Un vieillard de 83 ans Jacques Taché, né à Anglet, demeurant, 2, rue Vaucaeur, s'est jeté dans la Saône à la hauteur de la rue du Puyrat.

Sauvetage sur la Saône. — Hier à trois heures de l'après-midi, quatre jeunes garçons se baignaient dans la Saône, en amont de la passerelle St-Georges; l'un d'eux, âgé de dix ans, nommé François Aguilhon, perdit pied et fut entraîné par le courant.

Un témoin de cet accident, M. Jean Barraud, muni de la Compagnie maritime de sauvetage n'hésita pas à se jeter dans le fleuve et fut assez heureux pour retirer le malheureux qui fut conduit sain et sauf chez ses parents.

Le courageux sauveteur fut chaudement félicité.

VILLEURBANNE. — Vol audacieux. — M. Jean X..., négociant demeurant à Villeurbanne, après s'être fait dérober, avait encaissé une forte somme composée de plusieurs billets de mille.

M. X... est la négligence de déposer son veston où dans la poche se trouvait cette forte somme.

Quand il le reprit, il constata la disparition d'un de ces billets.

M. X... s'est empressé de déposer une plainte et une enquête a été ouverte aussitôt.

Vol de poules. — La nuit dernière, des voleurs de poules se sont introduits chez M. Orset, employé, 91, chemin de la Vialber.

Sept poules et huit lapins valant ensemble 60 francs ont été dérobés.

Plainte a été déposée.

Disparition. — Madame Veuve Cornu, habitant chez son fils, rue Sainte-Anne-de-Baraban, 8, a quitté le domicile de ce dernier depuis trois jours.

Voici son signalement: Taille moyenne, cheveux bruns grisonnants, vêtue de noir, coiffée d'un chapeau de paille garni de tulle noir, chaussée de pantoufles.

Les personnes qui pourraient en donner quelques renseignements sont priées de s'adresser à M. Cornu, rue Sainte-Anne-de-Baraban, 8.

ECULLY. — Passage de troupes. — Hier nous avons vu le plaisir de nos braves poules à traverser notre paisible cité.

Le 15^e, caserné à Lorraine, venant, en effet, d'accomplir une marche remarquable, Parti à une heure du matin de la caserne, il traversa successivement Saint-Rambert, Saint-Cyr, Saint-Dider-au-Mout d'Or, Limonest, Champagne, Ecully, La Dami-Loue, etc.

C'est un véritable raid, disions nous à un jeune soldat qui, plus débrouillard que les autres, devait la côte en tramway.

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

« Pour être raide, c'est raide. Et moi qui en étais à ma première marche ! »

de lots possédés pour grossir cette fête de la mutuelle. On peut dès à présent se procurer de billets au siège de la société, café Michel, place Saint-Michel. Prix du billet: 0 fr. 25. Deux billets donnent droit à toute la durée de la fête.

CHRONIQUE COMMERCIALE

DES Grains, Farines et Fourrages. Lyon, 6 juillet. Les jours se succèdent sans que la pluie vienne mettre fin à la température torride que nous subissons.

Cette manière de faire justifie une fois de plus l'opinion générale qui est que nous nous trouvons devant une récolte inférieure à celle de l'année dernière.

On cite les blés nouveaux: blé du pays, 21 à 21.50; du Bourbonnais, 21.25 à 21.50 les 100 kilos Lyon.

Seigles. — On commence à voir quelques échantillons de seigles nouveaux, nous pouvons dire que la qualité en est satisfaisante.

On cite: Seigle du pays: 13.25 à 13.75 les 100 kilos Lyon.

On cite: Farines premières, 45 à 46; rondes, 40 à 41 les 100 kilos.

On cite: sons, 10.50 à 11; recoupes, 10 à 10.50, Hazards, 13 à 14 les 100 kilos Lyon.

On cite: avoine du pays, 14.75 à 15.25, du Bourbonnais, 14.50 à 15.25 les 100 kilos Lyon.

On cite: avoine du pays, 14.75 à 15.25, du Bourbonnais, 14.50 à 15.25 les 100 kilos Lyon.

On cite: avoine du pays, 14.75 à 15.25, du Bourbonnais, 14.50 à 15.25 les 100 kilos Lyon.

On cite: avoine du pays, 14.75 à 15.25, du Bourbonnais, 14.50 à 15.25 les 100 kilos Lyon.

On cite: avoine du pays, 14.75 à 15.25, du Bourbonnais, 14.50 à 15.25 les 100 kilos Lyon.

On cite: avoine du pays, 14.75 à 15.25, du Bourbonnais, 14.50 à 15.25 les 100 kilos Lyon.

On cite: avoine du pays, 14.75 à 15.25, du Bourbonnais, 14.50 à 15.25 les 100 kilos Lyon.

On cite: avoine du pays, 14.75 à 15.25, du Bourbonnais, 14.50 à 15.25 les 100 kilos Lyon.

On cite: avoine du pays, 14.75 à 15.25, du Bourbonnais, 14.50 à 15.25 les 100 kilos Lyon.

On cite: avoine du pays, 14.75 à 15.25, du Bourbonnais, 14.50 à 15.25 les 100 kilos Lyon.

On cite: avoine du pays, 14.75 à 15.25, du Bourbonnais, 14.50 à 15.25 les 100 kilos Lyon.

TRIBUNE POLITIQUE

Ligne des Patriotes Républicains Plébisitaires. — Compte rendu de la réunion générale du 30 juillet. — C. comme nous l'avons déjà dit dans le numéro précédent, le succès de la réunion générale du samedi a dépassé toute espérance.

Après avoir constaté que le succès de la réunion générale du samedi a dépassé toute espérance, nous nous sommes occupés de la manifestation de la manifestation de la manifestation.

Après avoir constaté que le succès de la réunion générale du samedi a dépassé toute espérance, nous nous sommes occupés de la manifestation de la manifestation de la manifestation.

Après avoir constaté que le succès de la réunion générale du samedi a dépassé toute espérance, nous nous sommes occupés de la manifestation de la manifestation de la manifestation.

Après avoir constaté que le succès de la réunion générale du samedi a dépassé toute espérance, nous nous sommes occupés de la manifestation de la manifestation de la manifestation.

Après avoir constaté que le succès de la réunion générale du samedi a dépassé toute espérance, nous nous sommes occupés de la manifestation de la manifestation de la manifestation.

Après avoir constaté que le succès de la réunion générale du samedi a dépassé toute espérance, nous nous sommes occupés de la manifestation de la manifestation de la manifestation.

Après avoir constaté que le succès de la réunion générale du samedi a dépassé toute espérance, nous nous sommes occupés de la manifestation de la manifestation de la manifestation.

Après avoir constaté que le succès de la réunion générale du samedi a dépassé toute espérance, nous nous sommes occupés de la manifestation de la manifestation de la manifestation.

Après avoir constaté que le succès de la réunion générale du samedi a dépassé toute espérance, nous nous sommes occupés de la manifestation de la manifestation de la manifestation.

Après avoir constaté que le succès de la réunion générale du samedi a dépassé toute espérance, nous nous sommes occupés de la manifestation de la manifestation de la manifestation.

Après avoir constaté que le succès de la réunion générale du samedi a dépassé toute espérance, nous nous sommes occupés de la manifestation de la manifestation de la manifestation.

COURS DE LYON COURS DE PARIS

Table of stock market prices for Lyon and Paris, including various commodities and financial instruments.

MINES D'OR

Table of gold mine prices and production statistics.

BULLETIN FINANCIER

Financial news and market analysis, including reports on gold prices and international exchange rates.

383, Clermont 313, Fourvière 70, Neuville 285, Faux Jousance 1215, Paris Izieux 160.

TREBLA

Le marché accente son mouvement en avant, aussi bien au carquet qu'en coulisse, et les cours finissent en hausse sur toute la ligne.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Finances du Cap: Les revenus de la colonie du Cap pendant l'exercice financier précédent fin au 30 juin dernier se sont élevés à liv. st. 9.010.000.

Charbonnages de Ressaix, Leval, Péronne et Saint Aloyse

Le bénéfice réalisé en 1903-1904 est de 1.008.863 francs, analogue à tout de suite à la rémunération des actions à été fixée au même chiffre que le précédent, soit 30 fr. par action.

Grand Bazar de Lyon advertisement featuring 'Articles de Chasse' (hunting gear) and 'Articles de Chaussures' (shoes) with detailed price lists.

Grands Magasins Universels advertisement for 'SOLDÉS IMPORTANTS DE MARCHANDISES DÉPRÉCIÉES' (discounted goods).

TRESOR DES CHEVEUX advertisement for hair care products by METROLE KAHN.

LA PHILOPODINE advertisement for a medicinal product.

EMPLATRE BARBERON advertisement for a plaster treatment.

150.000 & 10.000 advertisement for a lottery or bond issue.

PRESSOIRS advertisement for wine presses by MEUNIER & FILS.

VERS advertisement for a medicinal product, including 'POUDRE VERMORELLE'.

LA VEUVÉ DU CAISSIER: A story by Xavier de Montépin.

Je crois pouvoir compter d'une manière absolue, madame la comtesse, sur l'empressement que vous voudrez bien mettre à m'accorder la faveur attendue.

Puis en travers il écrivit le mot: PER-SONNELLE, souligné trois fois.

Ensuite il examina l'enveloppe. — Bon à savoir! — dit-il alors en se frottant les mains après avoir lu l'adresse.

mals puis-je vivre? — Mon effroyable situation offre-t-elle une issue? — Que faire? quel parti prendre? — Inspirez-moi, mon Dieu.

battra avec lui... et, comme Dieu est juste, il le tuera... — Jusque-là tout allait bien, et la comtesse s'affairait de plus en plus dans sa résolution.